



Administration
de la nature et des forêts
Grand-Duché de Luxembourg

Une sylviculture fondée sur la nature

Gestion des forêts publiques par l'ANF

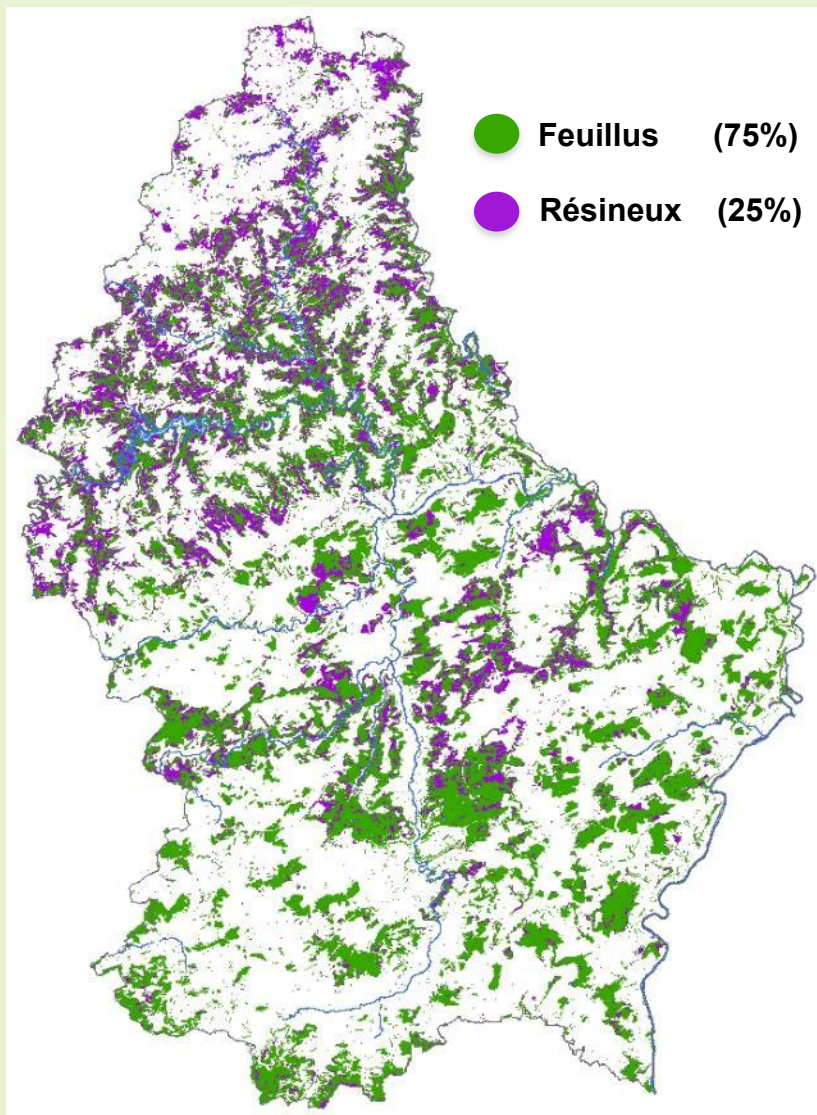
Marnach, le 27.06.2025

Georges Kugener

Service des forêts



La forêt au Grand-Duché de Luxembourg



Total: 92.000 ha

Surface productive : 86.000 ha



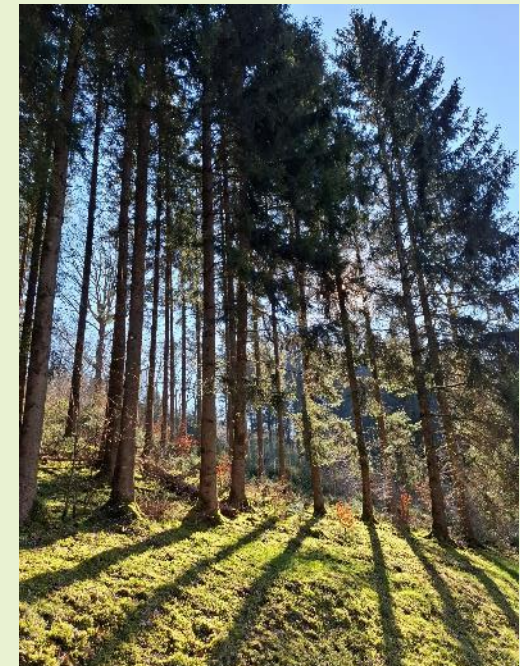
50% forêt privée

50% forêt publique



Définitions:

Forêt: les terrains occupant une surface de minimum 25 ares et présentant une formation végétale composée, en termes de recouvrement des cimes, d'au moins 20 pour cent d'espèces arborées pouvant atteindre au minimum 5 mètres de hauteur à l'âge adulte.



Les différentes fonctions de la forêt

- Bois d'oeuvre et bois d'énergie
- Habitat et biodiversité
- Protection du sol, de l'eau et de l'air
- Puits de carbone
- Chasse
- Sciences
- Récréation
- Tourisme
- ...



Les principes de la sylviculture proche de la nature

(RGD du 25 septembre 2023)



Administration
de la nature et des forêts
Grand-Duché de Luxembourg

1. Un travail favorisant la régénération naturelle ;
2. La conservation, voire la restauration de la végétation indigène adaptée au climat et au sol ;
3. La conservation du sol, y compris sa productivité et sa capacité de stockage de carbone ;
4. La recherche d'un couvert continu et d'une structure irrégulière ;
5. Le maintien et le renforcement du mélange d'essences en favorisant les essences indigènes rares et menacées ;
6. Le maintien d'une biomasse importante en forêt, en très gros arbres et en bois mort ;
7. La production prioritaire de bois de qualité de forte dimension.

Les mesures pour garantir une sylviculture proche de la nature

1. Régénération naturelle
2. Essences adaptées à la station (fichier écologique)
3. Layons de débardage pour conserver le sol
4. Récolte durable du bois
5. Structure irrégulière et couvert permanent des peuplements
6. Biomasse importante
7. Production de bois de qualité de forte dimension
8. Arbres biotopes
9. Îlots de vieillissement et évolution libre
10. Bois mort laissé en forêt (sur pied et à terre)



1. Régénération naturelle

- Un travail favorisant la régénération naturelle
- Les éclaircies sont appliquées de façon précoce et régulière
- Éviter les coupes rases (sauf exceptions p.ex. en cas de calamités ou de chablis)
- Couvert permanent



2. Essences adaptées à la station

- Chêne rouvre (Traubeneiche)
- Châtaignier (Esskastanie)
- Charme (Hainbuche)
- Erable champêtre (Feldahorn)
- Bouleau (Birke)
- Sorbus-Arten
- ...



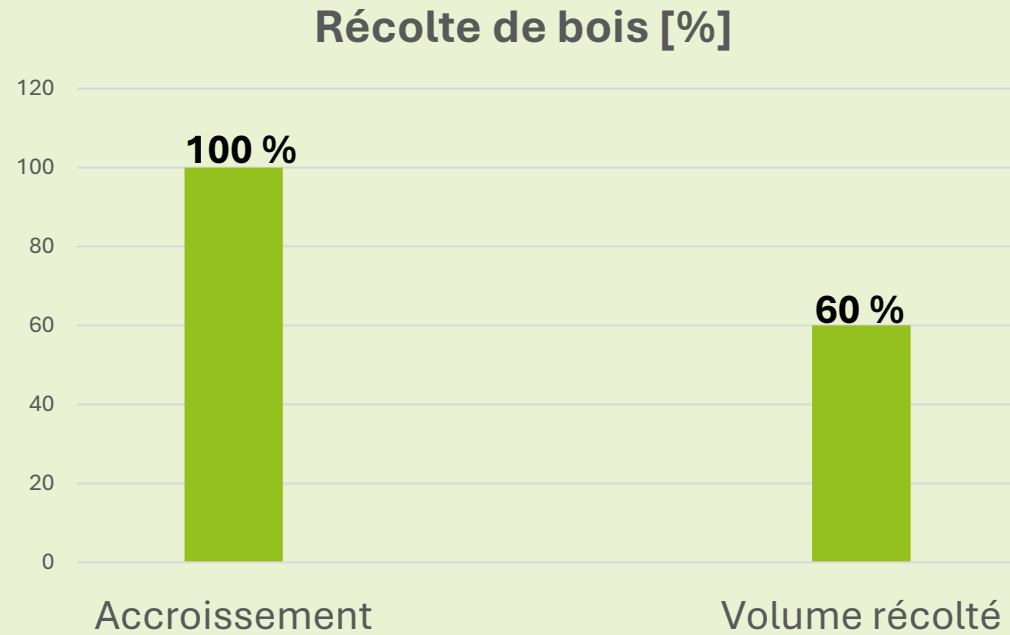
- Fichier écologique des essences (<https://fichierecologique.geoportail.lu/#!/>)

3. Layons de débardage pour conserver le sol forestier

- Pour minimiser le compactage du sol forestier
 - Obligatoire en forêt publique
 - Distance minimale entre 2 layons de débardage (40m)
 - Marquage permanent des layons
- Améliorer le sol forestier par des essences comme p.ex. le bouleau, charme, ...



4. Récolte durable du bois



Récolte de bois dans les forêts publiques se fait de manière que le volume récolté est inférieur au volume d'accroissement.

5. Structure irrégulière et couvert permanent des peuplements

- Mélange d'essences indigènes
- Essences adaptées à la station
- Différents âges
- Différentes hauteurs
- Mélange par pied
- Mélange par groupe

**Structure irrégulière en gardant en moyenne
un couvert permanent des peuplements**



Peuplement irrégulier : composé d'arbres de dimensions, d'âges et de statuts variés, pied par pied ou par bouquets.

6. Biomasse importante

- Une biomasse importante dans nos forêts est nécessaire pour remplir les objectifs climatiques



Stockage carbone

- Il faut rajeunir les forêts doucement sous un couvert permanent de la canopée, donc pas de coupes rases (sauf exceptions p.ex. en cas de calamités ou de chablis)

7. Production de bois de qualité de forte dimension



Le but de la sylviculture est (aujourd'hui) la production de bois de qualité!

8. Arbres biotopes

- Arbres qui présentent au moins un des critères suivants:
 - cavité dans tronc ou branches
 - cime cassée (> 50%)
 - branches mortes (> 50%)
 - ...
- Marquage de 4 à 8 arbres biotopes par hectare
- Marquage permanent et repérage par GPS



9. Ilôts de vieillissement et évolution libre (Loi sur les forêts 23 août 2023)

- Propriété > 100 ha doivent laisser 5 % de la surface totale en évolution libre
- L'ilôt de vieillissement est une partie de la forêt formée par des arbres âgés
- Aucune récolte de bois n'est réalisée dans les ilôts de vieillissement
- Idem pour les surfaces en évolution libre



10. Bois mort laissé en forêt (sur pied et à terre)



Administration
de la nature et des forêts
Grand-Duché de Luxembourg



Merci pour votre attention.

Questions ?



Administration
de la nature et des forêts
Grand-Duché de Luxembourg

Georges Kugener
Service des forêts

**Administration de la nature et
des forêts**

81, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch
Tél.: (+352) 247-56 662
Mobile : (+352) 621 108 283

E-Mail:
georges.kugener@anf.etat.lu
www.emwelt.lu